

Fédération
des CPAS



ASSEMBLEE GENERALE

Namur, le 11 décembre 2019



Que sont devenues les promesses de campagne électorale ?

AG 3 mai 2019

- *Mettre la dignité humaine au-dessus des priorités politiques*
- *Attachement à l'institution CPAS et à son autonomie*
- *Privilégier les synergies entre communes / CPAS, mettre de côté les velléités de fusion*
- *Si des évolutions devaient avoir lieu : dans le sens d'organiser les missions pour mieux répondre aux besoins*

AG 3 mai 2019

- *Importance de prévoir un financement à la hauteur des enjeux auxquels les CPAS sont confrontés*
- *Amener progressivement le remboursement du revenu d'intégration par le Fédéral à 90 %*
- *Ouvrir grandes les portes de l'individualisation des droits – Commencer par la suppression du statut de cohabitant*
- *Envisager de nouvelles formes de cohabitation*

AG 3 mai 2019

- *Ouvrir le débat du relèvement de l'ensemble des allocations sociales au seuil de pauvreté*
- *Alléger le contrôle sur les personnes et privilégier un accompagnement émancipateur*
- *Mieux anticiper et planifier les crises migratoires*
- *Maintenir une stabilité dans les places en ILA*

Les « bonnes nouvelles »... Dans la DPR / DPC A surveiller !

- **L'ambition sociale**, la dignité humaine au premier plan
- L'adoption d'un nouveau **plan stratégique de lutte contre la pauvreté**, avec budget *ad hoc*.
- **Pas (plus) de fusion...**
- La garantie de la **neutralité budgétaire pour les CPAS** de Wallonie pour toute nouvelle mission
- La délicate question du **financement des pensions** que le Gouvernement entend régler

- Une réforme du **Fonds spécial de l'aide sociale (FSAS)** qui devrait être augmenté (au-delà de l'indexation)
- Le maintien du volume de l'emploi et des moyens financiers alloués dans le cadre des enveloppes **APE**
- Une augmentation du **parc locatif public** de 12.000 logements durant la législature et, à moyen terme, la volonté de tendre vers les 10 % de logements publics à l'échelle de la Wallonie
- Le maintien du **plafonnement des loyers** à 20 % des revenus pour les locataires précarisés
- Une révision du système de **garantie locative**, principalement via l'instauration du principe de prêt à taux zéro

- Une augmentation du nombre de **logements de transit et d'urgence**
- L'adoption d'un **mécanisme d'allocation-loyer** à l'égard des ménages aux revenus précaires se trouvant dans l'attente de l'attribution d'un logement d'utilité publique
- L'évaluation en vue d'une réforme et d'un renforcement des dispositifs « **article 60§7** » et « **article 61** »
- Le soutien au secteur de **l'économie sociale**, celui-ci étant un partenaire historique des CPAS pour la mise à l'emploi de personnes fragilisées

- Un meilleur accès au **permis de conduire** par la reconduction de l'ancien dispositif « permis de conduire » géré par les CPAS
- La mise en place d'expériences pilotes de **réinsertion sociale** pour lutter contre la grande précarité. A cet égard, la Fédération estime que l'ensemble du dispositif SIS (Service d'Insertion Sociale) doit être soutenu
- L'amplification et le renforcement des **services à domicile** avec une amélioration de l'encadrement dans les services d'aide aux familles et aux aînés ainsi que la création de postes d'aides ménagères sociales (notamment par la poursuite de la conversion des aides ménagères titres-services en CPAS)

- La diversification de l'offre de **structures d'accueil et d'hébergement pour les aînés** avec l'importance que les subsides à l'investissement dans ces structures restent octroyés aux seuls opérateurs non marchands
- La mise en œuvre de la programmation de **nouvelles places en maisons de repos (MR) et en maisons de repos et de soins (MRS)** prévue pour 2019 et 2020, via de nouvelles reconversions de lits MR en lits MRS
- La simplification de l'accès à **l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA)** ainsi que le lien avec le bien-être du montant de cette allocation

- L'augmentation du budget consacré aux allocations d'études, afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires ainsi que le montant de certaines bourses, et ainsi favoriser **l'accessibilité de l'enseignement supérieur à tous**
- **L'évaluation du décret « paysage »** et les éventuelles modifications suivant les résultats de l'évaluation

Les « moins bonnes nouvelles »...

- Globalement, **le budget ?**
- **Pas de financement / refinancement explicite pour les CPAS**
- Très peu sur la lutte contre la **précarité énergétique**, notamment par le renforcement des **tuteurs énergie**, une augmentation de la **prime Mébar** et une augmentation des moyens mis à disposition des CPAS dans le cadre des Plans d'Action Préventive en matière d'Energie (**PAPE**)
- Rien sur le **surendettement**

En outre ... Nous demandons

- Un passage en revue de l'ensemble de la **loi organique des CPAS**, afin d'en améliorer la **cohérence législative**, sans toucher au fond dans un premier temps
- Un temps d'arrêt et une **stabilisation de la loi organique** des CPAS afin de laisser les CPAS s'approprier et mettre en œuvre les dernières modifications législatives d'importance.
- Une révision de la **RGB**
- Un accès accru aux **formations du Forem** pour le public bénéficiaire des CPAS
- La prise en considération, à sa juste hauteur, de la problématique des transmigrants – Pression sur le Fédéral

Dans le cadre du renforcement (budgétaire) des CPAS

- Solution à la hauteur des besoins financiers, dans le cadre des cotisations de responsabilisation pour les pensions
- Renforcement ISP (art 60) et IS
- Garantir les moyens FSE
- Consolidation des différents subsides régionaux

Par rapport au Fédéral

- Taux de remboursement RI à 90%
- Compensation, avec effet rétroactif, des impacts des principales mesures fédérales
- Mise sur pied d'un plan interfédéral de lutte contre la pauvreté qui crée des effets de consolidation par rapport aux mesures de lutte contre la pauvreté prises par les Régions

Fédération
des CPAS



Questions ?

Fédération
des CPAS



Renouvellement définitif du Comité directeur de la Fédération des CPAS

Rétroactes

30/01: appel à candidatures aux CPAS wallons
(hors CPAS de la Communauté germanophone)

14/02: appel à candidatures aux CPAS de la
Communauté germanophone

10/03: clôture des candidatures

01/04: composition du CDW provisoire

03/05: AG - désignation provisoire du Comité directeur

Membres du Comité directeur (composition provisoire)

- **Christine Bador**, Présidente, CPAS d'Yvoir, Vice-Présidente et membre du Bureau de la Fédération des CPAS
- **Karl-Heinz Braun**, Président, CPAS de Lontzen
- **Pol Burlet**, Directeur général, CPAS de Rochefort,
- **Cécile Colin**, Présidente, CPAS de Durbuy,
- **Christine De Scheemaeker**, Directrice générale, CPAS de Clavier,
- **Colette Delmotte**, Présidente, CPAS de Nivelles,
- **Aurore Goossens**, Présidente, CPAS de Courcelles,
- **Damien Jacot**, Directeur général, CPAS de Gouvy,
- **Eric Jérôme**, Président, CPAS de Herve,
- **Olivier Jusniaux**, Directeur général, CPAS de Charleroi,
- **Laetitia Liénard**, Présidente, CPAS de Tournai,

Membres du Comité directeur (composition provisoire)

- **Marie-France Mahy**, Présidente, CPAS de Liège
(sera remplacée par Richard Fonbonne, DG, dans la composition définitive),
- **Catherine Minon**, Présidente, CPAS d'Estinnes,
- **Philippe Noël**, Président, CPAS de Namur, Vice-Président et
membre du Bureau de la Fédération des CPAS
- **Didier Petitjean**, Directeur général, CPAS de Mons,
- **Jean-Marc Toussaint**, Président, CPAS de La Bruyère,
- **Luc Vandormael**, Président, CPAS de Waremme, Président et
membre du Bureau de la Fédération des CPAS
- **Etienne Verdin**, Président, CPAS de Waterloo, Vice-Président et
membre du Bureau de la Fédération des CPAS
- **Natacha Verstraeten**, Présidente, CPAS de Chaumont-Gistoux,
- **Michel Wathy**, Directeur général, CPAS de Braine-l'Alleud.

Membres du Comité directeur (composition provisoire)

- **la Fédération des DF** a désigné pour la représenter Stéphane Libouton (CPAS Gembloux),
- **la Fédération des DG** a désigné Pierre Terwagne (CPAS de Theux),
- **la Fédération des Assistants sociaux** a désigné pour la représenter Bernard Taymans (CPAS de Braine-Le-Château),
- **l'UVCW** désignera son représentant après son Assemblée générale,

Modifications

Suite aux modifications intervenues au niveau de l'UVCW et suivant l'accord politique des partis, il y a lieu de renouveler définitivement le Comité directeur de la Fédération des CPAS.

La répartition des sièges est désormais celle-ci :

PS : 7 sièges, dont la Présidence ;
MR : 6 sièges ;
CDH : 4 sièges ;
Ecolo : 3 sièges.

Modifications

Les trois changements consécutifs sont les suivants :

- 1/ Démission de Monsieur Pol Burlet, Directeur général du CPAS de Rochefort
- 2/ Désignation, parmi les candidatures qui avaient été reçues, de Madame Sophie Dardenne, Présidente du CPAS de Profondeville
- 3/ Remplacement de Madame Colette Delmotte, Présidente du CPAS de Nivelles par Monsieur Anthony Louette, Président du CPAS de Tintigny.

Par ailleurs et pour rappel, comme acté lors de l'Assemblée générale du 3 mai 2019, Richard Fonbonne (DG du CPAS de Liège) remplacera Marie-France Mahy (Présidente du CPAS de Liège).

Composition définitive

Christine Bador, Présidente, CPAS d'Yvoir, Vice-Présidente et membre du Bureau de la Fédération des CPAS

Karl-Heinz Braun, Président, CPAS de Lontzen

Cécile Colin, Présidente, CPAS de Durbuy,

Sophie Dardenne, Présidente, CPAS de Profondeville,

Christine De Scheemaeker, Directrice générale, CPAS de Clavier,

Aurore Goossens, Présidente, CPAS de Courcelles,

Damien Jacot, Directeur général, CPAS de Gouvvy,

Eric Jérôme, Président, CPAS de Herve,

Olivier Jusniaux, Directeur général, CPAS de Charleroi,

Laetitia Liénard, Présidente, CPAS de Tournai,

Richard Fonbonne, Directeur général, CPAS de Liège,

Anthony Louette, Président, CPAS de Tintigny,

Catherine Minon, Présidente, CPAS d'Estinnes,

Philippe Noël, Président, CPAS de Namur, Vice-Président et membre du Bureau de la Fédération des CPAS

Didier Petitjean, Directeur général, CPAS de Mons,

Jean-Marc Toussaint, Président, CPAS de La Bruyère,

Luc Vandormael, Président, CPAS de Waremmes, Président et membre du Bureau de la Fédération des CPAS

Etienne Verdin, Président, CPAS de Waterloo, Vice-Président et membre du Bureau de la Fédération des CPAS

Natacha Verstraeten, Présidente, CPAS de Chaumont-Gistoux,

Michel Wathy, Directeur général, CPAS de Braine-l'Alleud.

Stéphane Libouton, Directeur financier, CPAS Gembloux, représente la Fédération des DF,

Pierre Terwagne, Directeur général, CPAS de Theux, représente la Fédération des DG de CPAS,

Bernard Taymans, Responsable Service social, CPAS de Braine-Le-Château, représente la FEWASC,
l'UVCW désignera son représentant après son Assemblée générale (17/12/2019)

Fédération
des CPAS



Vote